



Programme de formation MAN-00 - Formation de Tuteur ou Maître d'Apprentissage

Durée : 14 heures - 2 jours

Tarif : 645,00 €

Votre Contact

Inès LE BRETON – Tel : +33181727187 – Mail : ilebreton@afortech.com

Enjeux

Faciliter l'intégration rapide et durable des jeunes dans les entreprises du BTP.

Objectifs de la formation

Améliorer la qualité de l'accueil, de la formation et de l'accompagnement du jeune en entreprise pour réussir son contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Renforcer l'efficacité du partenariat entre les entreprises et les CFA ou les autres organismes de formation.

Public visé

Toute personne amenée à encadrer un salarié en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Prérequis

Aucun.

Matériel nécessaire

Description

Mission du Maître d'Apprentissage et rôle de l'Apprenti :

- modalités d'accueil : informations à transmettre sur l'entreprise / contexte de la formation / missions et rôle de chacun / droits et devoirs de chacun / règles de sécurité, etc.,
- modalités d'accompagnement : procédures / outils de suivi, d'évaluation et liaisons avec le CFA.

Intégration.

Organisation de la formation :

- encadrement de l'apprenti : assurer à l'apprenti, par une pédagogie adaptée, de bonnes conditions d'apprentissage et une organisation du travail structurée.

Présentation d'un message clair et cohérent pour instaurer des relations de confiance :

- information : s'exprimer clairement et indiquer des normes applicables,

L'organisme de formation continue des équipements techniques du bâtiment

● Réglementaires - Obligatoires ● Techniques Métiers ● Management d'affaires et d'équipes ● Transition énergétique et numérique

Retrouvez l'ensemble des formations sur www.afortech.com

10 rue du Débarcadère 75852 Paris Cedex 17 - Tél. 01 40 55 14 14 - Fax : 01 40 55 14 15 - N°Siret : 434 505 921 00016 - Code NAF : 9499Z

Certifié
QUALIOP1



- bonne compréhension des règles : vérification par l'écoute et le questionnement.
- Suivi :
- orientation, conseil et responsabilisation de l'apprenti dans son projet professionnel : l'aider à être acteur de sa formation,
 - modalités d'évaluation : critères d'évaluation de l'entreprise / de l'organisme de formation (où ?, quand ?, comment ?, par qui ?, etc.),
 - relations à assurer avec le CFA pour un partenariat constructif et cordial (définir la périodicité des rencontres / modalités / objectifs / suivi).

Modalités pédagogiques

Apports théoriques : méthodologie de recherche de solutions et mise en place d'un plan d'action entre les séances.
Apports pratiques : démarche personnalisée s'appuyant sur le vécu des stagiaires, l'échange des perceptions et l'analyse de leurs problématiques.

Modalités d'évaluation et de suivi

Des études de cas et des mises en situation.

Profil du formateur

Personnel encadrant avec une forte dominante pédagogique, ayant une expérience de plus de 5 ans dans l'animation de formation, tutrice elle-même durant 7 ans et membre de jury au cours de divers programmes.

Informations complémentaires

Obtenir des financements pour le temps investi à encadrer un jeune.

Cette formation est fortement conseillée avant d'encadrer un jeune.

Dès que le Tuteur ou Maître d'Apprentissage aura rempli les conditions d'expérience professionnelle et d'encadrement de jeunes, il pourra déposer sa candidature pour obtenir le titre de Maître d'Apprentissage Confirmé auprès de la Commission Paritaire Régionale de l'Emploi et de la Formation (CPREF).

Les plus

Clarifier le rôle de Maître d'apprentissage ou de Tuteur, optimiser l'accueil, l'accompagnement et la formation du jeune.

Prochaines sessions

->> Date : 04/11/26 - 10/11/26 - Lieu : VITRY SUR SEINE 94400